

Sans gros efforts

JEAN-YVES GABBUD
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT



Le budget 2010 de l'Etat montre que le double frein aux dépenses et à l'endettement, large-

ment accepté par les citoyens valaisans, était la bonne solution. Cette contrainte légale a obligé, durant les années de vaches grasses, aussi bien les politiciens que l'administration à ne pas dépenser plus que ce qu'il y avait en caisse.

Disposant de finances saines au moment où la crise commence à se faire sentir, l'Etat peut jouer un rôle anticyclique en maintenant un haut niveau d'investissements.

Difficile de croire que les 15,25 millions du plan de relance vont, à eux seuls, sauver l'économie cantonale. Par contre, le fait que l'Etat ne doive pas stopper net ses dépenses et ses investissements est une bonne nouvelle pour l'économie. La nouvelle est d'autant meilleure que le record en matière d'investissements peut être atteint sans faire appel à l'emprunt.

Pour l'heure, l'Etat traverse les premières turbulences de la crise sans vraiment se serrer la ceinture. Et en se montrant même très généreux avec ses employés.

Il engage de nouveaux fonctionnaires et de nouveaux enseignants. Il accorde un rattrapage de l'inflation qui n'avait pas été octroyé voici de nombreuses années.

Et, surtout, il éponge à coup de centaines de millions de francs les découverts des caisses de prévoyance de ses serviteurs sans leur demander le moindre effort financier en retour.

BUDGET 2010

EN MILLIARDS DE FRANCS

2,715 recettes projetées

En hausse de 89,1 millions par rapport au budget 2009. Les impôts (1,074) constituent bien sûr le principal poste de ces entrées.

2,486 dépenses

Soit 83 millions de plus que dans le budget 2009. Avec notamment 1,188 milliard à titre de subventions et 620 millions de charges de personnel.

Le Valais dans les

SATISFECIT ▶ Le projet de budget 2010 du canton boucle sur un résultat

PASCAL GUEX

Notre canton continue de surfer sur la crise! Le projet de budget 2010 présenté hier par le nouveau grand argentier Maurice Tornay boucle en effet sur un résultat positif. Un de plus! En présentant un excédent de revenus de 47,4 millions de francs et un excédent de financement de 8,8 millions (en hausse de 2,6 millions par rapport au budget 2009!), le gouvernement signe là un véritable tour de force dans un contexte économique difficile. Ceci d'autant plus qu'au moment d'arrêter ce programme financier, le Conseil d'Etat a tenu à «intégrer un niveau record d'investissements et les mesures de soutien à l'économie décidées en juin dernier».

Dans les chiffres noirs

Maurice Tornay n'a cependant pas caché hier que le gouvernement avait dû serrer les boulons pour pouvoir respecter le double frein aux dépenses et à l'endettement et même dégager un léger bénéfice. Si l'Exécutif cantonal avait pris en compte l'ensemble des desiderata de tous les services, ce budget 2010 aurait en effet bouclé sur un excédent de charges supérieur à 70 millions de francs et une insuffisance financière de plus de 140 millions de francs!

Rien de tout cela donc dans la mouture présentée hier à la presse et qui sera soumise au Grand Conseil à la fin de l'année. Avec un total de recettes de 2,7 milliards de francs et des dépenses à peine supérieures à 2,6 milliards, ce projet de budget de fonctionnement boucle dans les chiffres noirs. C'est que malgré une conjoncture délicate, les recettes fiscales prévues sont supérieures à celles budgétisées pour 2009. Cette progression concerne avant tout les contributions sans affectation (+36,3 millions) et les impôts (+19,3 millions). Estimée à 89,1 millions, cette hausse de recettes par nature permet de compenser largement des charges qui devraient, elles aussi, prendre l'ascenseur en 2010, mais à hauteur de 83,8 millions de francs seulement. Les augmentations les plus fortes étant enregistrées dans le domaine des subventions accordées (+42,3 millions) et des charges de personnel (+18,5 millions).

2715 MILLIONS DE RECETTES BUDGÉTISÉS

Prélèvement sur financements spéciaux

24,3 millions

Revenus de biens

33,1 millions

Patentes et concessions

99,7 millions

Dédommagements de collectivités publiques

102,7 millions

Subventions à redistribuer

118 millions

Imputations internes

118,8 millions

IMPÔTS

1074,9 millions

Parts aux recettes fédérales
633,1 millions

Subventions acquises
301,8 millions

Emoluments et contributions
208,8 millions

76 POSTES SUPPLÉMENTAIRES CRÉÉS

Un effort de 8 millions

Oublié le personnel stop! Dans son budget 2010, le Conseil d'Etat prévoit en effet la création de 76 nouveaux postes. Dans le détail, il s'agit de 31,4 unités attribuées à l'organigramme, de dix places d'auxiliaires ainsi que de 34,6 postes d'enseignants cantonaux. Un effectif supplémentaire qui ne prend pas en compte l'intégration du personnel de l'asile.

L'incidence financière nette de cette augmentation des effectifs a été estimée à un peu plus de huit millions de francs. Un effort minimum, selon le

grand argentier Maurice Tornay qui a révélé hier que ce sont en fait 120 demandes de création de postes qui avaient atterri sur le bureau du Conseil d'Etat. «Nous avons choisi de privilégier les domaines qui ont fait l'objet de votes du Parlement ou du peuple. C'est le cas avec les 5 postes dévolus au traitement du passeport biométrique. Nous avons aussi dû répondre aux exigences de la Confédération. L'adaptation aux normes fédérales des procédures pénales nécessite ainsi l'engagement de huit collaborateurs supplémentaires. Et

ainsi de suite....» Le canton a aussi dû prendre en compte les besoins induits par ses propres investissements. «Lorsqu'on construit de nouvelles salles de gymnastique, il faut forcément nommer des concierges pour s'en occuper.»

Seule la Police cantonale attendra un peu pour étoffer sérieusement ses effectifs, notamment la formation de nouveaux agents. A ce titre, le budget 2010 prévoit d'affecter un montant de 600 000 francs à la nouvelle école d'aspirants. pg

228,7 marge
d'autofinancement

Dans le détail, le canton mise sur un excédent de revenus de 47,4 millions, de amortissements ordinaires à hauteur de 154,7 millions et des amortissements supplémentaires pour 26,6 millions.

219,9 investissements
prévus

Un record en la matière. En augmentation de 2,8 millions en comparaison avec le budget 2009 et de 59,1 millions par rapport au compte 2008.

15,25 crédits
pour PME

Voilà le montant de la deuxième tranche des crédits destinés à encourager les PME, l'innovation, le tourisme, les économies d'énergie...

chiffres noirs en 2010

positif, malgré un contexte économique délicat et des investissements record.



Le conseiller d'Etat Maurice Tornay a présenté hier son premier budget: équilibré et généreux avec les serveurs de l'Etat. BITTEL

Niveau d'investissements record

«Le projet de budget 2010 présente un niveau d'investissements record, malgré la crise. C'est la volonté politique du gouvernement de soutenir l'économie et l'emploi», lance le conseiller d'Etat Maurice Tornay.

L'effort de l'Etat en matière d'investissement se solde par des dépenses qui s'élèvent à 219,9 millions de francs. La différence par rapport à l'année en cours n'est pas immense, puisque la progression est de 2,8 millions ou de 1,2%. Mais le budget

2009 était déjà elle-même une année record au niveau des investissements. En 2008, l'investissement net de l'Etat du Valais, c'est-à-dire ce qu'il dépense lui-même, n'était que de 160,8 millions. Si on remonte à cinq ans en arrière, soit en 2005, il n'était même que de 122,1 millions. L'Exécutif cantonal veut ainsi marquer sa volonté de jouer un rôle anticyclique. Le budget d'investissements comprend d'ailleurs la deuxième tranche du programme de soutien à l'économie pour un montant de 15,25 millions. Cette

somme permet de lancer un programme d'économies d'énergie pour les bâtiments privés de 2,5 millions et les assainissements pour les bâtiments publics de 6,8 millions, d'apporter un encouragement aux PME, à l'innovation et au tourisme pour 3,95 millions et au développement des infrastructures ferroviaires pour 2 millions.

Ces dépenses d'investissement sont entièrement couvertes par les moyens propres de l'Etat, une situation qui perdure depuis 2002. JYG

L'Etat veut soutenir l'économie. La réussite de l'opération se discute.

JEAN-YVES GABBUD

En conservant un haut niveau d'investissement malgré la crise économique qui lui fait perdre une partie de ses recettes, l'Etat veut marquer sa volonté de soutenir l'économie. Son action touchera-t-elle sa cible?

► **Les entreprises extérieures pourraient en profiter.** Le député Serge Métrailler (PDC du Centre), par ailleurs secrétaire de l'Association valaisanne des entrepreneurs, en doute. Dans une interpellation, qui sera développée la semaine prochaine au Grand Conseil, il craint que les sommes investies par l'Etat ne terminent leur périple dans la poche d'entreprises basées à l'extérieur du canton, puisque l'administration doit soumettre ses commandes à la loi sur les marchés publics et donc les ouvrir à la concurrence.

«Nous ne sommes pas un canton isolé», rétorque Maurice Tornay. «Chaque canton romand s'est engagé dans un plan de relance, les entreprises valaisannes peuvent également en profiter. En Valais, une série d'investissements sont de dimensions modestes et permettent aux PME valaisannes de se positionner.»

Le ministre des Finances reconnaît toutefois qu'une partie des contrats liés notamment aux routes nationales peuvent être décrochés par des entreprises non valaisannes. Malgré tout, crise ou pas, il n'est pas question pour le Valais de créer des obstacles à l'ouverture des marchés qui seraient contraires à la législation. «Ce n'est pas le rôle de l'Etat de ne pas appliquer la loi. Nous respectons la loi sur les marchés publics», déclare encore Maurice Tornay.

► **Moins d'investissements bruts qu'en 2009.** En matière de rôle anticyclique de l'Etat, une autre question se pose. Les investissements programmés auront-ils l'impact souhaité sur l'économie?

En 2010, l'Etat investira 219,9 millions. C'est sa contribution (l'investissement net) à des travaux dont il n'est pas le seul payeur. La somme totale des investissements (les investissements bruts) s'élèveront quant à eux à 620,9 millions en 2010... contre 672,6 millions en 2009. Donc, malgré un effort plus soutenu de l'Etat, la totalité des sommes – qui seront au final engagées dans l'économie l'année prochaine – seront inférieures à celles de 2009.

L'explication de cette situation particulière est donnée par Maurice Tornay: «Pour certaines dépenses, le canton ne paie qu'une toute petite partie de la facture. Par exemple, pour les routes nationales, seuls 4% des dépenses sont pris en charge par le canton, le solde étant du ressort de la Confédération. Une importante modification de l'enveloppe globale dans ce secteur n'engendre qu'un faible changement pour la part cantonale.» Ce qui est vrai pour les routes, l'est aussi, dans une moindre mesure, pour les travaux liés au Rhône.

Toutefois, s'il faut constater que les 620,9 millions qui constituent le total des investissements qui seront injectés dans l'économie en 2010 sont en baisse de 51,7 millions par rapport à 2009, ils n'en restent pas moins à un niveau extrêmement élevé. Largement supérieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. En 2008, ces investissements bruts ne s'élevaient qu'à 505,3 millions et en 2005 ils n'étaient que de 381,4 millions.